

Restructuration lourde d'un moulin existant en 12 logements et construction neuve d'un bâtiment de 20 logements.

Etampes (91)

MAÎTRE D'OUVRAGE :



SEQUENS

ÉLÉMENTS CLÉS :

Architecte: AIP
Ingénierie / Économie: AIP ING
Fluides / Thermique Mandataire: TH-CLIM
Montant des travaux: 3,2 M€ HT
Avancement: Phase étude
Mission: Base loi Mop
labellisé NF Habitat HQE et RT 2012-10% pour la construction neuve, et HPE rénovation 2009 pour la partie réhabilitée.



QUELQUES TRAVAUX PRÉCONISÉS

Vitrages

- Mise en œuvre de menuiseries bois avec un vitrage suivant classement acoustique, et coefficient de transmission thermique $U_w = 1,60 \text{ W/m}^2\cdot\text{C}$
- Les menuiseries disposeront d'occultation intérieures
- Mise en œuvre de porte palières isolantes avec un coefficient de transmission thermique $U_p = 1,50 \text{ W/m}^2\cdot\text{C}$
- Mise en œuvre de portes extérieurs isolantes avec un coefficient de transmission thermique $U_p = 2,10 \text{ W/m}^2\cdot\text{C}$

Ossature/structure bois :

- Démolition escalier et reconstitution solivage, traitement préventif/cura-tif fongicide et insecticide de toutes les solives et poutres/poteaux, mise en œuvre en sous face de solive de faux plafond coupe-feu sur suspente type PROMATEC avec remplissage laine minérale entre solive. Reconstitution poteaux endommagés, sablage des poutres et poteaux laissés apparents et mise en lasure. Remplacement des planchers bois par plancher type CTBH ou OSB.

Logement/ Gaz/ Electricité

- Purge complète du logement, soit : démolition équipements sanitaires, plafonds, sols, cloisons, chauffage...
- Suppression distribution gaz.
- Demande raccordement auprès des services ENGIE, AEP, France Télécom pour recréation colonnes montantes électriques 400A, colonne EF, colonne FT. Pour le bâtiment neuf : demande de raccordement auprès GRDF et concessionnaire fibre optique.

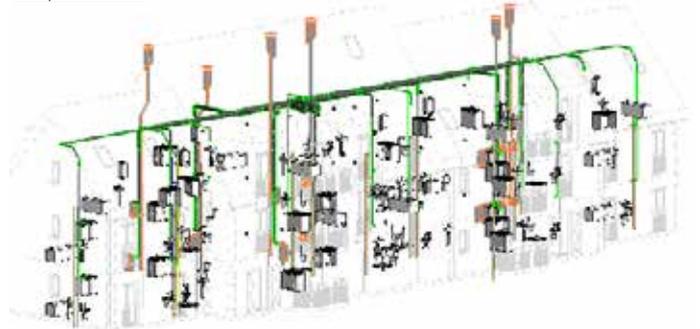
Retrait de tous les matériaux amiantés selon décret du 4 mai 2012 sous-section 3, retrait des matériaux contenant du plomb selon recommandations INRS.

Revêtements des façades

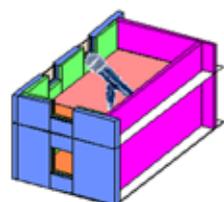
Elimination des plantations grimpantes sur façades, re jointement des parties brique et/ou moellons dégradés, reprise des linteaux bois, traitement des parties bétons conservées (épaufures, éclats...) notamment sur appuis de baies. Recréation des allèges en lieu et place des portes fenêtres
Purge et piochage complet des enduits de façades pour mise à nue structure (brique/moellons), réalisation d'enduit à la chaux sur façade courante et bandeaux



Maquette CVC:



Etude acoustique - Calcul de l'isolement à la façade:



■ Façade 1 : Façade
Brique pleine 22 cm + Pontage + croisée + Triple vitrage OPTIM 2
115 (R15) de 100mm : 1 mètre de BA13' (R10) en série et = 14,4dB

■ Façade 2 : Façade
Brique pleine 22 cm + Pontage + croisée + Triple vitrage OPTIM 2
115 (R15) de 100mm : 1 mètre de BA13' (R10) en série et = 14,4dB

Le niveau réglementaire de cette configuration est de 30 dB. Cet objectif est atteint

La valeur minimale requise pour l'isolement acoustique est donnée à titre indicatif pour une zone considérée comme calme. Cette valeur ne tient pas compte de l'exposition des façades au bruit des infrastructures de transport.

Maquette BIM:



Contexte initial :

